

Annexe 3 : analyse des coûts

En réponse à l'article 27 de la LOLF, l'objectif de l'analyse des coûts est l'information du Parlement et du citoyen sur l'évaluation des coûts complets des programmes et des actions de politique publique.

Elle permet d'apprécier les choix opérés en matière de répartition et de gestion des crédits entre programmes. Elle distingue à ce titre, l'organisation des ministères et des services, de l'organisation des moyens retenue dans le cadre des maquettes budgétaires (missions/programme/action). L'analyse des coûts peut ainsi constituer un outil partagé d'éclairage de la budgétisation au sein et entre équipes ministérielles d'une part, entre les ministères et la direction du budget d'autre part. Au demeurant, il convient de rappeler que le volet d'analyse des coûts du PAP doit être en cohérence globale avec les autres parties de l'annexe (justification au premier euro - JPE - indicateurs de dépenses ou de coûts), qu'il complète.

Dans le cadre du projet annuel de performances 2015 (PAP 2015), le volet d'analyse des coûts visera à restituer les crédits complets des programmes et des actions de politique publique. Cette présentation impose au préalable la ventilation des crédits indirects (soutien ou services polyvalents) à travers la comptabilité d'analyse des coûts (CAC). La circulaire d'élaboration des projets annuels de performances précisera, le moment venu, le calendrier et les contenus détaillés.

1. Préfiguration des opérations de la CAC des PAP 2015

Les conférences de performances constituent le lieu d'un premier échange sur les modifications pressenties en termes de modélisation analytique – PAP 2015 par rapport à la LFI 2014. A cette occasion, les équipes fournissent la liste des évolutions des maquettes budgétaires envisagées au PLF 2015 et impactant potentiellement la CAC.

Les évolutions des modèles CAC applicables au PAP 2015 seront par ailleurs préfigurées dès la CAC LFI 2014. Elles justifient à ce titre, en amont des travaux de redéfinition des modèles, l'engagement d'un dialogue entre responsables de programmes et responsable de la fonction financière (RFFIM) d'une part, entre ministères et direction du Budget d'autre part. Les CBCM seront associés à l'ensemble des échanges.

2. Conditions d'optimisation de la CAC.

Depuis le PLF 2014, la CAC des programmes du budget général est tenue dans CHORUS. Ce changement de mode de production a pour effet de renforcer la phase de conception des modèles analytiques. Cette étape, dorénavant plus affirmée dans la procédure aboutit en amont des paramétrages et des calculs prévus, à une appropriation des réflexions menées sur la construction des maquettes. Elle intègre par ailleurs les évolutions des règles de ventilation (structures et clés) régulièrement apportées par les équipes ministérielles, et assure en toute logique la capitalisation de connaissances progressivement acquises sur les coûts. L'optimisation de la démarche doit être poursuivie à travers :

- une simplification supplémentaire des modèles, épurés de tout déversement interne en « cascade » ou en montant fixe, facteur d'opacité et de rigidification des systèmes ;
- une suppression des clés financières basées sur le poids budgétaire des actions et des clés composites/synthétiques, au bénéfice de clés basées sur l'activité ;
- une suppression des déversements « circulaires » à travers la définition explicite des consommations de ressources partagées au sein ou entre ministères.

3. Livrables attendus et travaux prévisionnels

3.1 Tableau des cycles des déversements (TDD) de la LFI 2014 et les travaux correspondant dans CHORUS

Le tableau des cycles des déversements est transmis au bureau sectoriel et au département du contrôle budgétaire, avec copie au bureau de synthèse de la direction du budget en charge de l'analyse des coûts (2PERF). Pour élaborer ce livrable, les équipes ministérielles affinent le modèle analytique défini au titre du PLF 2014. Un soin particulier doit être porté au renseignement de ce document dont le contenu conditionne la restitution finale des CAC LFI 2014 et des CAC du RAP à venir (2014).

Calendrier prévisionnel des travaux CAC-CHORUS – LFI 2014

CAC -LFI 2014	
Mercredi 28 mai 2014	Réunion d'information
Lundi 2 juin 2014	Recopie des données LFI de FARANDOLE vers CHORUS-CO
Vendredi 6 juin 2014	Livraison du dossier CAC –version projet TDD
Vendredi 13 juin 2014	Finalisation du TDD pour passage sur CHORUS
du lundi 16 juin au vendredi 27 juin 2014	Production

3.2 Evolutions de la maquette MPA – PLF 2015 avec impact en CAC

La liste des évolutions de maquette MPA pouvant potentiellement entraîner une revue du modèle analytique est transmise dans les meilleurs délais au bureau sectoriel et au département du contrôle budgétaire avec copie au bureau de synthèse (2PERF). Elle adopte le format utilisé dans le cadre des échanges relatifs aux nomenclatures d'exécution.

Pour information, calendrier prévisionnel des travaux CAC-CHORUS pour le PAP 2015

CAC- PAP 2015	
Mardi 15 juillet 2014	Mise à disposition du référentiel MPA 2015 dans CHORUS (FEN05)
Jeudi 31 juillet 2014	Livraison du dossier CAC -1 ^{ère} version pour reprise de paramétrage
Lundi 11 août 2014	Chargement progressif des données budgétaires (FEN10)
Jeudi 14 août 2014	Livraison du dossier CAC -2 ^{ème} et dernière version (actualisation des clés et déversements extérieurs)
du lundi 18 août au mardi 2 septembre 2014	Production - calendrier PLF2014 reconduit.